



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne**

Ce **samedi 11 avril 2015** se sont réunis à 9 h00 les adhérents de l'ASAM en assemblée générale ordinaire à Usclades et Rieutord à l'invitation de Jean-Louis Testud président de l'ASAM. L'assemblée est reçue à la ferme auberge de la Besse par Eliane et Gérard Méjean.

L'assemblée est présidée par Jean-Louis Testud.

Le président constate 47 adhérents présents et 67 représentés. Le quorum n'étant pas atteint le président annonce que l'assemblée se poursuit sous la forme réglementaire d'une assemblée générale extraordinaire.

Louis Ollier maire de la commune souhaite la bienvenue aux participants.

### *Assistent à la réunion :*

Bernadette Roche et Jérôme Dalverny conseillers départementaux nouvellement élus.

Gérard Chaurand président de l'UFPA (Union des Forestiers Privés de l'Ardèche)

Nicolas Girard de Coforêt

André Charre président du Syndicat des Scieurs de l'Ardèche

Frédérique Chazal et Jacques Dégenève du CRPF

Michel Audigier pour la Commission Chasse et Faune Sauvage et administrateur de l'ASAM.

### *Sont excusés :*

Sabine Buis députée

Monique Létocart sous-préfète

Jacques Genest sénateur

Michel Lauvergnat de la Direction Départementale des Territoires

### **Ordre du jour**

- rapport moral
- rapport financier et cotisations
- renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- interventions diverses

### Première résolution : Rapport moral

- Il y eu 251 adhésions en 2014 (+11.61%) pour 6756 hectares.

Parmi ces 251 adhérents, 243 ont rejoint l'UFPA.

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) d'Aubenas (22 propriétaires pour 115ha) fait partie des nouveaux adhérents.

- Suite à la proposition du service environnement de la Direction Départementale des Territoires du 11 juin 2014, notre association est représentée à la Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage par deux de nos administrateurs Michel Audigier et Didier Prat (suppléant).

- L'ASAM a tenu 3 conseils d'administration les 7 juillet, 13 octobre et 9 mars.

- Le rapprochement avec le Groupement des Sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises n'est pas souhaité par le conseil d'administration du GSCA.
- L'ASAM déplore le départ de Jean-Baptiste Mey technicien au CRPF de notre territoire.

#### Projets 2015

- Partenariat avec le CRPF pour le projet de création d'une ASLGF de la Montagne (2016)
- Communication avec les journaux locaux afin de se faire connaître auprès des sylviculteurs du sud Ardèche et étudier la faisabilité d'une ASLGF du Bas Vivarais
- Suivre les projets du Parc des Monts d'Ardèche pour l'organisation d'une nouvelle fête du bois
- Utilisation de l'outil numérique pour communiquer avec les adhérents. Néanmoins les journaux du CRPF et de l'UFPA continueront à être envoyés par voie postale

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

#### Deuxième résolution : Rapport financier

Le bilan financier présenté par le trésorier fait état d'un fond de roulement de 20 502,93 euros.

Le montant des cotisations restera inchangé pour 2015.

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour le bilan financier de l'année 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

#### Troisième résolution : Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale prend acte du renouvellement statutaire du mandat des administrateurs suivants: Alain Bimar, Jean-Paul Blanchard, Alain Féougier, Jean-Louis Testud.

Tous acceptent un renouvellement pour une période de trois ans. L'Assemblée Générale confirme le renouvellement de leur mandat.

André Pouzache est nouvellement élu au sein du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

#### Intervention de Michel Audigier pour la Commission Chasse et Faune Sauvage

L'effectif des chevreuils au niveau national est d'environ 1 500 000 têtes avec une progression de 3.2 % sur les 20 dernières années. En Ardèche il a été attribué 5984 bracelets pour la saison de chasse 2013/2014. Actuellement d'une manière générale la population est stable. La Fédération de Chasse a mis en place un plan triennal de chasse.

On a pu chiffrer les dégâts de gibier au niveau agricole à 20970 euros pour 2013/2014.

En ce qui concerne les dégâts forestiers les propriétaires ont souhaité un rapprochement avec la Fédération de Chasse.

Michel Audigier recommande aux propriétaires de signaler les dégâts subis à l'aide de la fiche « dégâts de gibier » éditée dans les pages vertes de l'UFPA afin de pouvoir obtenir des aides pour mettre en place des protections. Cette fiche est téléchargeable sur le site internet de l'ASAM.

Les dégâts peuvent avoir pour origine le chevreuil mais aussi le sanglier voire le cerf.

## Intervention de Frédérique Chazal et Jacques Dégenève du CRPF

Diverses réunions et rencontres avec les propriétaires forestiers ont eu lieu :

- à Mirabel en avril 2014 réunion sur les « pièges à truffes »
- déplacement à Euroforest le 20 juin 2014 avec 40 propriétaires dont 15 adhérents.
- réunions et permanences pour l'aide à la restructuration foncière grâce aux aides financières du conseil général. Les frais notariés sont financés à hauteur de 80% pour l'achat et échanges de parcelles (voir modalités).
- à Ailhon le 10 juin 2014 réunion suite à l'incendie du 15 mai 2014 : aide à la vente des bois en bois énergie.
- participation aux assemblées générales des groupements forestiers
- aider certains groupements à retrouver une identité sociale en facilitant les échanges avec le Tribunal de Commerce : groupements de Prunet et de Beaumont.
- le 21 novembre 2014 journée-rencontre autour du pin maritime : découvrir le potentiel et valorisation de cette ressource mal considérée.
- table ronde avec le CRPF, les communes forestières, le collectif SOS Forêt Cévennes, la Société d'Exploitation de Bois du Sud Ouest, les scieurs locaux.
- le 22 novembre 2014 dissolution de l'Association Syndicale de Gestion Forestière de Mercuer-Labégude ; les parcelles ont rejoint l'ASLGF d'Aubenas.
- formation des élèves de BTS gestion et protection de la nature.
- participation à l'exploitation des bois suite aux coupes rases des terrasses à Chirols.
- dissolution de l'Association Syndicale de Gestion Forestière de Mont Brigou.
- réunion sur le châtaigner à Jaujac.

### Projets

- en juin et en septembre : restructuration forestière dans le secteur de Chassiers.
- création d'une bourse foncière : cartographie des parcelles proposées à la vente.

Pour la section Montagne : en 2014, essentiellement des visites- conseil individuelles et des instructions de PSG.

L'ASLGF des Cévennes ardéchoises a été créée et regroupe 90 propriétaires et 1200ha. Elle possède un PSG et un gestionnaire.

Pour 2016 : il est prévu la création d'une ASLGF dans la région Montagne qui commencera par l'envoi de courriers aux propriétaires du secteur.

## Intervention de Georges Chaurand Président de l'UFPA

Georges Chaurand occupe cette fonction depuis un an.

Le département est boisé à 52%, 90% pour 264 000 ha appartiennent à 50 000 propriétaires privés ; 85% ont moins de 4 ha.

Seuls 12 000 ha sur les 264 000 sont certifiés.

Moins de 10% de la surface bénéficie d'un Plan Simple de gestion(PSG) ou d'un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles(CBPS). En conclusion la forêt ardéchoise est morcelée, peu gérée ce qui rend la mobilisation des bois très difficile.

Le rôle de l'UFPA est de soutenir ses adhérents qui subissent des pressions sociales, environnementales et économiques. Aujourd'hui il y a 1250 membres pour 26 000 ha soit 10% de la surface représentant 2.5% des propriétaires ardéchois c'est peu. Pour être entendu il faudrait que l'UFPA regroupe au moins 15% des propriétaires.

Il faudrait augmenter la surface de forêt certifiée, inciter la mise en place des PSG (400 propriétaires concernés n'en ont pas) et des CBPS (2000 propriétaires potentiels).

L'adhésion à l'UFPA permet aux propriétaires de contracter auprès de Groupama une assurance responsabilité civile; en cas de sinistre il faut appeler Marie Genthon secrétaire à l'UFPA. En effet c'est l'UFPA qui est assuré auprès de Groupama.

L'UFPA offrira à ses adhérents la revue « Forêt de France » pendant 3 mois et exhorte à la reconduction individuelle de l'abonnement.

#### Intervention d'André Charre Président du Syndicat des Scieurs de l'Ardèche

L'année 2014 a été plutôt bonne: les Allemands ayant exporté leur bois vers les Etats Unis les marchés libérés ont profité aux scieurs français. Le bois d'œuvre a connu une augmentation mais malheureusement les prix semblent repartir à la baisse : baisse du nombre de construction bois, essor des fabriques de granulés qui font baisser les prix du bois, hivers doux consécutifs.

André Charre s'inquiète d'une exploitation forestière massive qui ne semble pas suivie de plantations nouvelles sur plusieurs sites.

Il faut que les scieries se modernisent pour cela elles peuvent bénéficier d'une aide départementale.

André CHARRE interpelle les conseillers départementaux. Bernadette Roche assure l'Assemblée de son soutien pour la filière et dit s'inquiéter aussi des coupes rases qui dénaturent le paysage.

#### Intervention de Nicolas Girard de Coforêt

Coforêt intervient sur 12 départements.

Ses activités sont diverses : aide à l'élaboration du PSG, reboisement, estimation, comptage et aide à la vente des bois, gestion des chantiers.

Il s'est vendu en 2014, 640 000 m<sup>3</sup> de bois pour un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros.

Nicolas Girard donne quelques fourchettes de prix au m<sup>3</sup>.

L'épicéa (fermettes petites section) a perdu 3 euros, entre 50 et 55 euros

Le douglas bord de route 50 à 55 euros

Le pin sylvestre environ 40 euros

Le pin maritime (palette) 25 à 30 euros.

On note aujourd'hui que le sapin est difficile à vendre. Le prix du bois est fonction de sa localisation, de son accessibilité.

Nicolas Girard commentera dans l'après-midi la visite sur le terrain de parcelles gérées par Coforêt.

Fait à Aubenas le 11 avril 2015,

Certifié conforme aux votes recueillis auprès des adhérents présents et représentés.

Le président Jean-Louis Testud,

La secrétaire Pascale TERRASSE